



D.R.
Alain Paulien, cadre à France télécom, syndicaliste CGT.

Haut débit internet. Alain Paullien a montré vendredi soir combien l'investissement dans le hertzien en Cévennes est inutile et coûteux.

Argent jeté par les fenêtres

« Tout le monde, quelque soit son lieu d'habitation peut disposer du haut débit internet, la solution immédiate, c'est la parabole et le satellite ». Alain Paulien, cadre à France télécom et syndicaliste CGT, participait vendredi soir à la conférence d'ébat organisée à la bourse du travail par l'association Robin des toits sur les problèmes posés par le choix hertzien du pays Cévennes pour la couverture des zones d'ombre. Une solution disponible immédiatement, mais qui ne clôt pas le débat. Par satellite, on obtien quelque chose d'aussi auvaise qualité que le hertzien, simplement on évite les investissements payés par la collectivité ». Reste donc à savoir comment faire pour un haut débit internet de qualité et évolutif. Alain Paulien remet en cause

nombre d'idées reçues. Et d'abord celle-ci : dans la plupart des cas, le problème n'est pas celui du réseau de transport des données, entre centraux téléphoniques. « Les possibilités de la fibre optique ne sont pas limitées en terme de capacité d'acheminement, explique Alain Paulien, tous les investissements publics effectués avant l'étape des centraux sont très souvent inutiles et ne servent qu'aux profits de sociétés privées ». Ce qui est le cas du réseau hertzien actuellement construit par Meshnet et financé par le Pays Cévennes. Plus de deux millions d'euros de fonds publics.

Les conséquences de la déréglementation

L'accès au haut débit pose par

contre la question de l'adaptation du réseau entre l'utilisateur et le central téléphonique. La distance entre les deux peut poser problème. Il existe pour cela une technologie : le Nœud de raccordement zone d'ombre - NRA-ZO. Si France télécom ne développe pas davantage ce réseau, c'est tout simplement parce que la loi de déréglementation le contraint à mettre cet investissement à la disposition de l'ensemble des opérateurs. Investissements qui, dès lors, est moins aisément rentabilisé. Il existe encore une autre solution : augmenter la dimension des câbles cuivre qui desservent les usagers. Là encore, la déréglementation contraint France télécom à ouvrir l'équipement à la concurrence et interdit à une col-

lectivité de financer ce changement de câbles. Alain Paulien insiste également sur l'avenir : « tous les investissements qui sont fait dans le filaire après les centraux seront utiles pour aller vers le très haut débit qui ne sera possible que par le fil ». Une marque de plus de l'inutilité de l'investissement financé par le Pays Cévennes. Reste donc aujourd'hui à revenir, en Cévennes comme cela a été fait en PACA ou en Drôme Ardèche à un programme de développement des NRA-ZO avec éventuellement, comme cela se pratique dans nombre de collectivités, le financement de la solution transitoire de la parabole satellite. Beaucoup d'argent aurait pu être économisé, beaucoup peut l'être encore.